



## Programmes globaux

Les programmes globaux visent à produire des effets considérables et ayant un impact structurel grâce aux effets de synergie et de complémentarité des différents modules de programme. Ces effets sont le résultat de la mise en réseau et la coopération transnationales et transversales avec un accent sur le **plaidoyer et le renforcement des capacités**. Sur le plan du contenu, les programmes globaux sont consacrés de manière accentuée **aux défis globaux et crises interrégionales** (tels que la marge de manœuvre restreinte pour la société civile, la violation des droits humains, l'injustice sociale, les risques de catastrophe, le changement climatique, les conséquences de la violence de guerre).

Le **budget** des programmes globaux est normalement supérieur à **1 million d'euros**. La **durée est fixée à 4 à 5 ans**. Un programme global peut être réalisé dans :

- un secteur et au moins 3 pays,
- un pays et au moins 3 secteurs,
- plusieurs secteurs dans plusieurs pays,
- un pays et un secteur avec au moins trois promoteurs locaux.

Des promoteurs privés individuels ou consortia peuvent planifier un programme global. Il faut alors prouver la présence des effets de synergie pour atteindre un objectif global commun. L'utilisation d'approches à plusieurs niveaux ainsi que de stratégies de plaidoyer ou de dialogue permet d'obtenir des changements systémiques et ayants un impact sur la structure (par exemple des systèmes de protection pour les droits humains, la prévention des catastrophes dans les régions vulnérables, la justice transitoire).

En outre, les programmes globaux ne devraient déployer des effets non seulement aux niveaux micro et méso, mais surtout au niveau macro (national et/ou régional).

**Démarcation:** Outre les programmes globaux, il existe toujours des **projets transnationaux ainsi que des projets réalisés avec plusieurs promoteurs ou au sein de différents secteurs**. Contrairement aux programmes globaux, les projets transnationaux/ intersectoriels/ impliquant plusieurs promoteurs déploient leurs effets avant tout aux niveaux micro et méso et leur subvention s'élève en règle générale à un maximum d'1 million d'euros.

Le **prérequis** nécessaire pour la subvention de programmes globaux est la qualification du promoteur privé par :

- une expérience pluriannuelle en matière de projets subventionnés par le BMZ (en règle générale, au moins 10 ans) au titre de promoteur privé ;
- l'expertise et l'expérience dans la réalisation d'approches multiniveaux et de stratégies de plaidoyer (éventuellement travail de lobbying) au niveau macro ;



- une expérience prouvée en projets et la technicité dans les pays et secteurs concernés ;
- un accès général aisé à différents partenaires sur le terrain (l'expérience en matière de coopération avec des partenaires locaux doit être prouvée, en règle générale, dans au moins 5 pays) et donc des accès aux acteurs sur les différents niveaux sociaux et politiques ;
- une capacité de mobilisation financière accrue (chiffre d'affaires annuel d'au moins 5 millions d'euros, des dérogations pouvant être accordées dans certains cas exceptionnels et justifiés après consultation avec le BMZ) ;
- la participation à une formation concernant des questions de contenu, administratives et techniques relatives aux programmes globaux auprès d'Engagement Global/bengo ;
- Les programmes globaux devraient faire l'objet d'une discussion préalable avec Engagement Global/bengo avec suffisamment d'avance par rapport à la requête de planification annuelle.

### **Simplifications des procédures pour les promoteurs :**

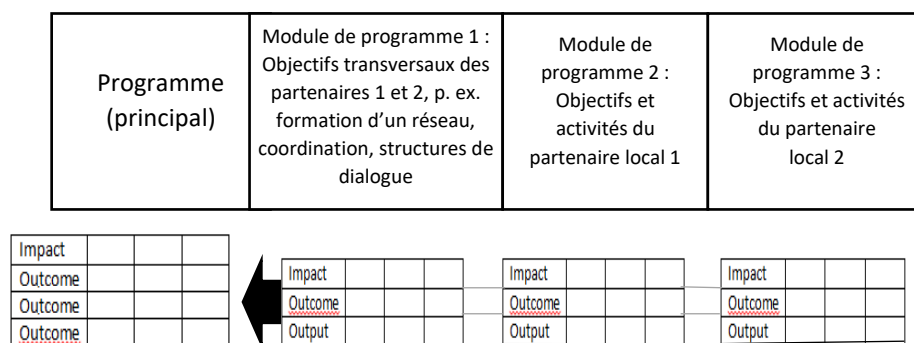
Les efforts nécessaires pour la préparation d'un programme global sont beaucoup plus élevés par rapport aux projets classiques de promoteurs privés. Cependant, il existe toute une série d'effets de synergie et de simplifications des procédures :

- (1) **Charge administrative réduite** : En termes de conception, les programmes globaux combinent des projets individuels liés dans un projet général. Avantage : une seule demande, une seule phase de planification uniforme (y compris financement d'une étude de faisabilité avec un atelier de planification transnational ou intersectoriel) et un seul rapport narratif pour l'ensemble du programme global.
- (2) **Possibilité d'une phase ultérieure** : pour amplifier les résultats de la première phase, l'approbation d'une phase ultérieure est possible, en fonction de la réussite de la première phase et de la disponibilité des fonds. Une deuxième phase peut être envisagée dès la planification, même si elle ne peut pas être confirmée directement. De cette manière, la première phase de projet doit, elle aussi, comprendre un objectif pouvant être atteint et réalisé de façon durable et déployer des effets indépendamment d'une phase ultérieure.
- (3) **Financement d'activités de mise en réseau et d'un coordinateur de programme** : En Allemagne ou dans un des pays du programme, une coordination de programme peut être financée. La tâche du coordinateur de programme comprend la mise sur pied de structures de réseau (le financement d'ateliers régionaux ou sectoriels est possible). Si la coordination est prise en charge par le promoteur privé, ses dépenses devraient être transmises aux partenaires locaux dans le cadre d'une stratégie de sortie et la garantie du maintien des réseaux au-delà de la fin du programme devrait être préparée et mise en œuvre par la coordination. Par conséquent, les frais de personnel devraient être estimés de façon dégressive, si possible. Les coûts liés à ce poste ne peuvent pas dépasser 10 pour cent des dépenses globales du programme.
- (4) **Moins de données détaillées requises lors de la planification des activités** : Les activités individuelles pour atteindre les sous-objectifs peuvent être décrites de manière exemplaire par un « pool d'activités », leur nécessité devant pouvoir être déduite de la matrice d'impacts. Les dépenses prévues peuvent être résumées dans des catégories générales pour permettre une flexibilité accrue lors de la réalisation (moins de demandes de modification).



Le promoteur privé confirme dans la demande que seules des dépenses susceptibles d'être subventionnées conformément aux directives de subvention seront effectuées et justifiées.

- (5) **Hauteur de la subvention** : Le financement se fait de manière analogue au financement proportionnel du titre PT habituelle (en principe 75 pour cent, 90 pour cent dans des cas exceptionnels), comme présenté dans « Übersicht Förderbedingungen » (aperçu des conditions de promotion).
- (6) **Conception de la demande** : Les lignes directrices pour la promotion de promoteurs privés allemands s'appliquent aussi au programme global. Avant le début, une étude de faisabilité (de 30 pages au maximum) doit être réalisée, le résumé doit contenir un maximum de 15 pages.
- Dans la demande, il faut prévoir **pour chaque partenaire local/ chaque thème un module de programme séparé avec sa propre matrice d'impacts** (voir la figure) qui sera intégrée à la matrice principale.
  - La **matrice d'impacts principale** pour le programme global regroupe les objectifs, effets et activités des différents modules. Elle reflète ainsi l'utilité agrégée du programme qui – avec l'objectif d'une propagation accrue - devrait être étalé par la suite.
  - Dans un **module séparé, il convient d'illustrer des objectifs communs** concernant l'apprentissage mutuel et/ ou la formation d'un réseau entre les partenaires et, le cas échéant, d'autres acteurs.



- Pour chaque module de programme, il faut élaborer un plan de financement séparé dans la demande ainsi que dans le rapport intermédiaire et final. Ce plan sera agrégé dans le plan de financement global.
- **La matrice d'impacts globale (matrice d'impacts principale et matrices des modules) et le plan de financement global sont contraignantes**

**Rapportage** : Pour les programmes globaux, les les rapports intermédiaires et finaux doivent inclure :

- des rapports financiers (un par module de programme ainsi qu'un rapport agrégé)  
un rapport narratif se référant aux matrices d'impacts séparées pour chaque module de programme.